

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sous embargo jusqu'au 09 septembre 2020

Journée internationale de sensibilisation à l'alcoolisation fœtale

Le trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale est méconnu de la moitié des Québécois.es : il faut en parler pour mieux agir!

Montréal, 9 septembre 2020 – En cette journée internationale de sensibilisation à l'alcoolisation fœtale, l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) dévoile les résultats d'un récent sondage confirmant que le trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF) est méconnu au Québec et qu'il est essentiel de poursuivre les efforts pour le faire connaître et le prévenir. Précisons que le TSAF est la conséquence de l'exposition prénatale à l'alcool. Ce trouble peut causer des anomalies congénitales, des troubles du développement et de la déficience intellectuelle chez les enfants à naître, parmi lesquelles on observe notamment le déficit de langage, d'apprentissage et de mémoire, les problèmes psychomoteurs, la difficulté d'établir des relations et des interactions sociales et des déficiences physiques.

L'urgence est réelle!

Selon un sondage ASPQ-Léger mené auprès de 1 151 Québécois.es en juin 2020, un Québécois sur deux (50%) ignore l'existence du TSAF. Pour Isabelle Létourneau, chargée du projet TSAF à l'ASPQ, « les résultats de cette enquête démontrent sans équivoque la nécessité d'en parler pour mieux agir. À elle seule, cette statistique illustrant la méconnaissance de ce trouble justifie les efforts de l'ASPQ et de ses partenaires pour mieux informer les Québécois.es ».

Un autre sondage ASPQ-Léger mené simultanément auprès 1 000 femmes enceintes ou ayant récemment accouché révèle aussi que, dans 48 % des cas, la question de la consommation d'alcool n'est pas abordée au cours du suivi de grossesse avec le médecin, la sage-femme ou l'accompagnante à la naissance. Pour madame Létourneau, « les professionnels de la santé devraient systématiquement aborder la question des risques pour la santé liés à la consommation d'alcool pendant la grossesse, tout en le faisant avec la délicatesse que ce sujet demande. Il y a des manières douces et non stigmatisantes pour discuter des risques de l'exposition prénatale à l'alcool avec les femmes enceintes. Plus d'une femme enceinte sur quatre (28 %) ne connaît pas le TSAF; il est d'autant plus important que les professionnels en parlent. Il faut briser les tabous qui existent encore pour mieux prévenir le TSAF dont les effets sont irréversibles ».

D'ailleurs, en amont d'une campagne de sensibilisation qui sera déployée au printemps 2021, l'ASPQ a produit des outils gratuits destinés aux professionnels de la santé pour améliorer leurs connaissances sur le TSAF et sur ses enjeux.

Rappelant qu'il faut un village pour élever les enfants, madame Létourneau insiste sur le fait que « nous sommes tous concernés par le TSAF. Il faut que l'entourage immédiat des femmes enceintes les soutienne et les encourage à ne pas consommer de l'alcool tout au long de la grossesse pour éviter le TSAF chez leur enfant à venir. »

« Cette Journée internationale de sensibilisation au TSAF nous rappelle l'importance de faire connaître à la population et particulièrement aux femmes enceintes la variété des conséquences possibles et permanentes de la consommation d'alcool pendant la grossesse. Éviter de boire de l'alcool pendant la grossesse demeure une recommandation essentielle, car le TSAF bouleverse la vie des personnes atteintes et de leur entourage. Ensemble, il faut en parler pour mieux prévenir! », conclut Mme Létourneau.

À propos de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)

L'ASPQ regroupe citoyens et partenaires pour faire de la santé durable, par la prévention, une priorité. Elle soutient le développement social et économique par la promotion d'une conception durable de la santé et du bien-être. La santé durable s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à tous, s'assure aussi de les garder en santé par la prévention. www.aspq.org.

– 30 –

Source : Jean Alexandre

Responsable des communications et de la collecte de fonds-ASPQ

Cellulaire : **514-442-7119** - Courriel : jalexandre@aspq.org